



Communiqué de presse

Royal Air Maroc et Egyptair signent un partenariat de partage de codes

Casablanca le 28/11/2017

Royal Air Maroc et Egyptair ont signé un accord de partage de codes (code-share) qui entre en vigueur dès ce mardi 28 novembre en cours. Grâce à ce partenariat, chacune des deux compagnies pourra commercialiser, sous son propre code, les vols directs opérés par les deux transporteurs entre Casablanca et Le Caire.

« Cette nouvelle étape de coopération commerciale offrira aux passagers qui souhaitent voyager entre le Maroc et l’Egypte, plus de facilités et de possibilités de transport, en termes d’horaires et de fréquences, des connexions plus courtes, avec l’objectif de pérenniser et de développer les flux de trafic entre nos deux pays », indique Abdelhamid ADDOU, Président Directeur Général de Royal Air Maroc.

En effet, grâce à cet accord, les deux compagnies membres toutes les deux de l’AAO (Organisation Arabe du Transport aérien) et de l’AFRAA (Association des compagnies aériennes africaines), offriront à leurs passagers plus de choix pour se déplacer sur les douze fréquences par semaine mises en place par les deux transporteurs et opérées à différents horaires ainsi que des connexions plus courtes. Les liens entre le Maroc et l’Egypte bénéficieront en outre de la contribution conjointe des réseaux de distribution des deux compagnies aériennes qui permettra de mieux promouvoir cette desserte.

« Nous sommes très heureux de conclure cet accord avec Royal Air Maroc », souligne de son côté Safwat MUSALLAM, Président Directeur Général d’Egyptair Holding. ce qui nous permettra de mutualiser les réseaux et les services des deux compagnies pour offrir à nos clients un choix de fréquences plus large et des connexions plus pratiques, sachant que cela n’est qu’une première étape dans la perspective de renforcer davantage ce partenariat dans le futur», poursuit-il.

Royal Air Maroc bénéficie déjà à ce jour de nombreux accords bilatéraux de “code-share” avec certaines des plus grandes compagnies internationales, renforçant de ce fait son maillage commercial et opérationnel au bénéfice de la destination Maroc et démultipliant les possibilités de service offertes à ses passagers.